



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

14/05/2024



0000203402

**Le garde des sceaux,
Ministre de la justice**

N/ Réf : 200002/24893/FB

Réf. : CAB/CR/SC/EDM - 202310028249

Paris, le **13 MAI 2024**

Madame la Contrôleure générale,

À l'issue de votre seconde visite du centre éducatif fermé (CEF) de Forbach en octobre 2022, vous m'avez adressé votre rapport accompagné de vos observations, et je vous en remercie.

Soyez assurée que j'en ai pris connaissance avec attention.

Je note avec grande satisfaction que vous mentionnez le fonctionnement remarquable de ce CEF grâce à une équipe de professionnels stable, investie et qualifiée et des partenariats locaux diversifiés et installés dans la durée. Dans la continuité de vos constats, vous identifiez sur cet établissement 9 bonnes pratiques qui seront expertisées par mes services centraux pour être diffusées au sein d'autres établissements.

Vous formulez 15 recommandations, dont la plupart ont été mises en œuvre à la suite de votre visite. La mise à jour du règlement de fonctionnement a permis de clarifier des pratiques permettant notamment de mieux garantir les droits des jeunes au maintien des liens familiaux, au respect de la vie privée et le droit à la pratique religieuse.

.../...

Madame Dominique SIMONNOT
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté
16/18 quai de la Loire
CS 70048
75921 PARIS Cedex 19

Une lettre d'instruction a été adressée à la directrice interrégionale du grand-est par la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) afin de veiller à la poursuite de la mise en œuvre des recommandations restant à réaliser par une remontée d'informations à 6 et 18 mois à compter de la date du rapport définitif.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame la Contrôleure générale, en ma parfaite considération.



Eric DUPOND-MORETTI